

DEC25127DAJ

Décision du 30 juin 2025 portant prolongation des mandats de M. Norbert ROLLAND en qualité de Chef du Département BAP par intérim et Directeur par intérim de l'UAR0459 BAP

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 23 octobre 2024 (JO du 24 octobre 2024) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 1^{er} janvier 2020 (note de service n°2020-03) fixant la liste et les missions des départements de recherche de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, modifiée par la décision du 24 juin 2020 (note de service n°2020-50),

Vu la décision du 18 décembre 2024 portant nomination de M. Norbert ROLLAND en qualité de Chef du Département BAP par intérim et Directeur par intérim de l'UAR0459 BAP – Département biologie et amélioration des plantes à compter du 1^{er} janvier 2025 et jusqu'au 30 juin 2025,

Décide :

Article 1 :

A compter du 1^{er} juillet 2025 et jusqu'au 30 septembre 2025, M. Norbert ROLLAND est prolongé dans ses fonctions de Chef du Département BAP par intérim.

Article 2 :

A compter du 1^{er} juillet 2025 et jusqu'au 30 septembre 2025, M. Norbert ROLLAND est prolongé dans ses fonctions de Directeur par intérim de l'unité d'appui à la recherche n°UAR0459 BAP - Département biologie et amélioration des plantes.

Fait à Paris, le 30 juin 2025

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

